

SAS  
1 ANTI NUISIBLES  
Au capital social de :  
5 000 €  
Siège social :  
24 RUE DE CLICHY 75009 PARIS

### ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT et du DIRECTEUR GENERAL

Décision collective portant sur la nomination du président.  
Les soussignés représentant 100% du capital social,

DENOMINATION SOLEIL COUCHANT  
SIREN 977713585  
Pourcentage de part social 60% soit 3 000 €

et  
Prénom Nassim, Hocine, Abderrahmane  
Nom BELCHIR  
Pourcentage de part social 40% soit 2 000 €

Soit au total 100% du capital présent

A l'issue de la signature des statuts de ladite société a convenu ce qui suit :

Les associés nomment comme présidente de la Société:

DENOMINATION SOLEIL COUCHANT  
SIREN 977713585  
et en Directeur général  
Prénom Nassim, Hocine, Abderrahmane  
Nom BELCHIR

- Cette nomination est faite pour prendre effet ce jour pour une durée illimitée sauf démission ou révocation par décision des associés représentant plus de la moitié des actions.

- Dans les rapports avec les tiers, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associés.

- Dans les rapports entre associés, le président a tous les pouvoirs pour engager la société, à l'exception des actes suivants qui nécessitent une autorisation préalable des associés réunis en assemblée générale ordinaire :

o Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières d'un montant supérieur à 30 000,00 €.

o Embauche de personnel cadre et fixation de leur rémunération.

o Prise de participation dans d'autres sociétés.

En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, le président et le Directeur Général ne recevront aucune somme pour le moment.

La présidente Le Directeur Général  
DENOMINATION SOLEIL COUCHANT et Nassim, Hocine, Abderrahmane  
SIREN 977713585 BELCHIR

déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder aux formalités légales de publicité.

Fait à : PARIS

Le : 10/02/2025

La présidente :  
DENOMINATION SOLEIL COUCHANT  
SIREN 977713585

Le Directeur Général :  
Nassim, Hocine, Abderrahmane  
BELCHIR

« Signature précédée de la mention bon pour acceptation des fonctions de Président »

« Signature précédée de la mention bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

en 4 originaux et 4 copies.